

La Suisse et l'aide au tiers monde

Autor(en): **Zeissig, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **27 (1969)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-136469>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse et l'aide au tiers monde

Philippe Zeissig
pasteur, Lausanne

DE L'ACCORD GÉNÉRAL AUX DÉCISIONS PARTICULIÈRES

Le problème de l'aide au tiers monde est encore un problème en raison de ses innombrables et incertaines retombées pratiques. Mais, au plan des principes, il est en passe de disparaître. Car tout esprit en voie de développement accède aujourd'hui à la certitude que la justice ne peut être régionale comme l'élevage du mouton. Ou bien on veut pour elle une promotion universelle, ou bien on la tient pour indésirable et dangereuse fantasmagorie. Cette dernière option, d'ailleurs, est difficile à prendre car il se trouve que, en dehors de toute foi religieuse, l'idée de justice semble bien être le concept le plus solidement chevillé au cœur de l'homme. Voilà pourquoi tout individu normal reconnaît sans trop de peine qu'il faut que justice soit faite, et en tous lieux, c'est-à-dire que soit mise à disposition de chaque créature humaine cette part des ressources qui devrait assurer sa dignité physique, mentale et spirituelle. On a même, aujourd'hui, généralement franchi le pas qui sépare l'acte de charité (au sens courant et dévalué de ce mot, qui n'est nullement le sens chrétien) de l'acte de justice. Il ne s'agit plus de donner, mais de partager; plus de secourir, mais d'organiser.

Telle est, sans doute, actuellement, la conception qui prévaut dans tout cerveau en travail. Mais, il faut le reconnaître, cette conception est si vaste, si monumentale, que la vie quotidienne s'y sent un peu perdue. Nos réflexions, au niveau des choses courantes, s'en trouvent comme paralysées et parfois même retournées. Et c'est ainsi qu'il suffit de quelques réalisations décevantes, vécues de première ou de seconde main, pour que nous nous mettions à adopter des attitudes et à exprimer des opinions inversées par rapport à notre conviction profonde.

Voilà pourquoi toute l'affaire du tiers monde dépend non seulement de nos idées-cathédrales mais aussi de considérations plus modestes mais souvent mieux à même de fonder notre comportement. Ces considérations-appuis-tête sont très nombreuses. Nous voudrions en relever deux parmi celles qui sont peut-être un peu moins souvent développées que les autres.

L'INFORMATION ET L'IMPASSE

Nous sommes des gens informés et nous nous en félicitons comme d'un privilège. Même, on a inscrit le droit à l'information au nombre des droits fondamentaux de la personne humaine. Seulement, si l'information est ainsi liée à notre vocation d'homme, nous ne pouvons guère nous permettre de n'être pour elle qu'une sorte de bassin de fontaine qui l'évacue au fur et à mesure qu'il la reçoit. L'information ne peut pas faire que passer en nous: elle doit produire quelque effet. Plus exactement, il apparaît nécessaire à notre santé psychologique que l'information soit en nous équilibrée par l'action.

Un exemple: depuis vingt ans, nous apprenons chaque jour à nouveau que la misère et la faim règnent sur les deux tiers de la planète, jusqu'à constituer l'affreux « cycle du crabe » quand une population attend que l'eau pourrie se retire pour aller, dans la boue, chasser le crabe dont elle se nourrit, le crabe lui-même se nourrissant des déchets de cette population. Or, au reçu de cette information, quelle attitude adopter? Faut-il avoir, à longueur de journée, mauvaise conscience? Faut-il, à chaque repas, sentir par-dessus ses épaules le regard terrible des deux autres qui ont faim? — Ce n'est pas tenable. Il faudrait pouvoir faire quelque chose; précisément, répondre à l'information par l'action. Mais que puis-je faire qui ne soit pas dérisoire? Et le déséquilibre reste ravageur.

Quand on vient m'annoncer que ma petite fille est perdue dans la forêt, je me lève et je vais la chercher. L'initiative qui est à ma portée fait contrepoids à la nouvelle qui m'atteint. Si on m'empêchait d'aller, je deviendrais fou. Eh bien, devant le tiers monde, on devient fou. N'a-t-on pas annoncé, il y a quelque temps, que des parents, très au courant de la misère du monde, ont étranglé deux de leurs quatre enfants parce qu'ils trouvaient injuste que leurs enfants aient tout et les autres rien? Nous ne sommes pas encore tous fous de cette folie-là, mais on y va. Car si on peut plier son journal, on ne peut pas plier sa mémoire, ni son esprit, pas même son cœur.

Et si on ne veut pas devenir fou, alors il faut devenir indifférent. Tout savoir sans plus s'émouvoir de rien. Plus encore: rejeter l'information! Ne plus vouloir savoir! Mais peut-on faire ça et rester homme?

Il semble bien qu'en plus de ces deux impasses il y ait une voie: passer de l'action individuelle dérisoire à l'action qui fera le poids en entreprenant quelque chose avec les autres: organiser, à l'échelle nationale, une action à laquelle chacun puisse participer; puis transporter encore le tout au niveau international et mondial, car il faut des continents pour sauver la planète. Alors, en chacun de nous, pour autant que notre participation à ces entreprises reste concrète et ne sombre pas dans l'impersonnel d'une action purement étatique, s'établira l'équilibre indispensable entre la nouvelle reçue et la démarche déclenchée.

Pourquoi la Suisse doit-elle agir en faveur du tiers monde? — Aussi pour que nous soyons gardés de ces deux monstres également redoutables: la folie et l'indifférence.

UNE ATTITUDE JUSTE POUR NOUS PRÉSERVER NOUS-MÊMES !

Second point: même si nous ne voulions avoir aucun égard à la misère des autres, nous devrions faire quelque chose pour eux afin de nous sauver nous-mêmes de la misère. Car une misère nous menace: celle de ne pas être à la hauteur de notre prospérité et de laisser se dissoudre les valeurs morales et spirituelles indispensables à la vie aussi bien de l'individu que de la communauté.

Sous la plume de Charles Tavel nous trouvons cet avertissement: « L'élévation du standard de vie devra trouver sa compensation dans une nouvelle flambée de vie spirituelle, dans un renouveau d'éthique, dans une prise de conscience des responsabilités du riche à l'égard du pauvre, de l'évolué envers le sous-évolué... L'élévation du standard de vie ne peut être une fin en soi, mais tout au plus un moyen d'atteindre un but qui nous dépasse. »

Comme, tout à l'heure, l'indifférence, l'avarice — ce « sous-développement moral » — et l'égoïsme nous enlèveront notre visage d'homme. Alors la vie deviendra impossible, non seulement entre pourvus et dépourvus, mais au sein même des peuples privilégiés: quelques cris ont déjà retenti qui empêchent de prendre ce danger à la légère.

A l'opposé, par contre, de cette double malédiction, si, par notre ouverture au prochain, nous savons atteindre et garder un certain niveau moral et spirituel, nous serons au bénéfice d'une bénédiction double elle aussi: une vie meilleure et entre nous et entre le tiers monde et nous. Il y aura même une troisième bénédiction: notre aide au tiers monde sera décuplée. Cette aide, en effet, ne dépend pas seulement des moyens matériels. Elle dépend plus encore d'une attitude juste, c'est-à-dire capable de promouvoir un véritable échange de richesses entre les dépourvus et les nantis. Car les pauvres de ce monde ont beaucoup à nous donner; mais de ces choses auxquelles, justement, on n'est sensible que si l'on a conservé soi-même une certaine qualité. Et l'on sait que l'échange est la seule forme d'aide qui ne distille pas la rancœur. Pourquoi la Suisse doit-elle agir en faveur du tiers monde? — Aussi pour que la vie reste possible à la fois là où c'est la pauvreté qui la rend impossible, et là où c'est la richesse qui lui tend ses pièges.

